

## Services de traduction de l'anglais vers le français

### DDP 5Z011-23-0096 Modification 001

La modification 001 vise à modifier le sommaire à l'item 1.2 de la Partie 1 et la méthode de sélection à l'item 4.2 de la Partie 4 comme suit:

#### SUPPRIMER

### 1.2 Sommaire

**1.2.1** Bibliothèque et Archives Canada (BAC) cherche à établir jusqu'à un (1) contrat pour des services de traduction de l'anglais au français, tel que défini à l'annexe A – Énoncé des travaux, qui sera fournie dans le cadre du contrat au fur et à mesure des besoins. Le contrat sera d'une durée d'un (1) an et comprendra trois (3) options irrévocables d'un (1) an qui permettront au Canada d'en prolonger la durée.

**1.2.2** Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### REEMPLACER PAR:

### 1.2 Sommaire

**1.2.1** Bibliothèque et Archives Canada (BAC) cherche à établir jusqu'à un (1) contrat pour des services de traduction de l'anglais vers le français, **de révision unilingue en français et de révision comparative de textes traduits de l'anglais au français** tels que définis à l'annexe A – Énoncé des travaux, qui seront fournis dans le cadre du contrat au fur et à mesure des besoins. Le contrat sera d'une durée d'un (1) an et comprendra trois (3) options irrévocables d'un (1) an qui permettront au Canada d'en prolonger la durée.

**1.2.2** Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### SUPPRIMER

### 4.2 Méthode de sélection

**Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique 70% et du prix 30%**

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
  - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
  - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et

c. obtenir le nombre minimal de points exigés **80 points sur 160 points** pour chaque domaine de travail.

2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a) b) et c) seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30% sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %.
5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30%.
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

**Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)**

<b>Méthode de sélection-Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)</b>				
		<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>
<b>Note technique globale</b>		115/135	89/135	92/135
<b>Prix évalué de la soumission</b>		\$55,000.00	\$50,000.00	\$45,000.00
<b>Calculs</b>	<b>Note pour le mérite technique</b>	$115/135 \times 70 = 59.62$	$89/135 \times 70 = 46.15$	$92/135 \times 70 = 47.70$
	<b>Note pour le prix</b>	$45/55 \times 30 = 24.54$	$45/50 \times 30 = 27$	$45/45 \times 30 = 30$
<b>Note combinée</b>		84.16	73.15	77.70
<b>Évaluation globale</b>		<b>1st</b>	<b>3rd</b>	<b>2nd</b>

REEMPLACER PAR:

## 4.2 Méthode de sélection

### Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique 70% et du prix 30%

5. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
  - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
  - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
  - c. obtenir le nombre minimal de points exigés 92 points sur 154 points pour chaque domaine de travail.
6. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a) b) et c) seront déclarées non recevables.
7. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30% sera accordée au prix.
8. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %.
8. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30%.
9. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
10. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

### Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)

Méthode de sélection-Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)			
	Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale	115/135	89/135	92/135
Prix évalué de la soumission	\$55,000.00	\$50,000.00	\$45,000.00

Calculs	Note pour le mérite technique	$115/135 \times 70 = 59.62$	$89/135 \times 70 = 46.15$	$92/135 \times 70 = 47.70$
	Note pour le prix	$45/55 \times 30 = 24.54$	$45/50 \times 30 = 27$	$45/45 \times 30 = 30$
Note combinée		84.16	73.15	77.70
Évaluation globale		1 <sup>er</sup>	3 <sup>ième</sup>	2 <sup>ième</sup>

FIN DE LA MODIFICATION 001